



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

baccalauréat professionnel

Question écrite n° 93470

Texte de la question

M. Jean-Louis Idiart * attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la réforme de la section sciences et techniques de laboratoire, option biochimie génie biologique, qui aura pour conséquence la suppression de la filière. La quasi-totalité des professionnels qui emploient des élèves et anciens élèves de ces sections reconnaît la qualité de la formation telle qu'elle est organisée jusqu'à présent. La destruction de ces filières telle qu'elle est envisagée par le ministère aurait donc des conséquences catastrophiques pour ces étudiants, mais aussi pour l'ensemble des domaines professionnels touchant à la biotechnologie. Aussi, compte tenu de l'enjeu aussi bien économique (compétitivité des entreprises de biotechnologie) que social (insertion des jeunes dans le marché du travail) que représente cette filière, il lui demande de bien vouloir lui indiquer s'il entend remettre en question cette réforme.

Texte de la réponse

La rénovation de la voie technologique répond à la nécessité de préparer un plus grand nombre de lycéens à poursuivre des études dans l'enseignement supérieur. Les objectifs poursuivis visent : à positionner clairement ces séries comme des voies d'accès à la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur, à simplifier la structure de ces séries et à élargir, pour une spécialité donnée, le champ des possibilités de poursuite d'études, notamment en section de technicien supérieur (plus grande polyvalence des spécialités) ; à rendre plus lisible et plus attractive la voie technologique industrielle, notamment pour les jeunes filles ; à actualiser les contenus des champs de connaissances afin qu'ils soient centrés sur les concepts fondamentaux des sciences et des techniques adaptés à des poursuites d'études. S'agissant de la rénovation de la série « sciences et technologies de laboratoire » (STL) dont relève la spécialité « biochimie-génie biologique », elle n'a fait l'objet que de réflexions préparatoires et, à ce stade, aucune décision n'a été prise quant à la fusion de ses matières. En outre, il n'a jamais été envisagé de mettre en cause l'importance des travaux pratiques en laboratoire : au contraire, les réflexions en cours préconisent de les valoriser dans le cadre d'un « projet technologique » interdisciplinaire.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Louis Idiart](#)

Circonscription : Haute-Garonne (8^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 93470

Rubrique : Enseignement technique et professionnel

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 mai 2006, page 4601

Réponse publiée le : 15 août 2006, page 8593